

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

*Rapport de la Commission de Gestion et des Finances sur le préavis Municipal N° 10/2024
Relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la réfection d'un collecteur et de sa
canalisation sous la route de la Tourbière.*

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir été reçu le 11 novembre 2024, par Monsieur Laurent Bardet, Syndic et Monsieur Olivier Mermoud, Municipal, la Commission de Gestion et des Finances a étudié le préavis et a pu poser ses questions à la Municipalité, qui nous a répondu par l'intermédiaire de son Syndic.

Comme l'explique le préavis, une canalisation passant sous la route de la Tourbière, au sud de la rue de Verrerie, est brisée. Les eaux ne s'écoulent donc plus vers le collecteur et des remontées d'eaux usées ont été observées dans le secteur. Des travaux sont donc nécessaires pour résoudre le problème.

La Municipalité, après comparaison entre deux variantes, propose la création d'une nouvelle canalisation qui longe la route sans la traverser pour rejoindre plus bas les canalisations existantes. Le choix est dû à un coût plus faible (100'000.- de moins) et le fait d'éviter de travailler sous la route cantonale.

En conséquence de quoi, la Commission de Gestion et des Finances prie le Conseil Général de d'accepter le préavis 10/2024 tel que formulé par la Municipalité et propose de prendre la décision suivante :

Le Conseil Général

- Vu :** Le préavis Municipal N° 10 / 2024.
- Ouï :** le rapport de la Commission de Gestion et des Finances.
- Considérant :** que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide d'accepter le préavis tel que présenté

Coinsins, le 4 décembre 2024

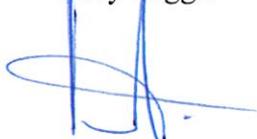
Remarque : Alain Valentino s'est récusé et n'a pas participé à ce préavis, pour des raisons de conflit d'intérêt.

La Commission de Gestion et des Finances

Nicolas Chabal



Lucy Niggli



Philippe Menoud

